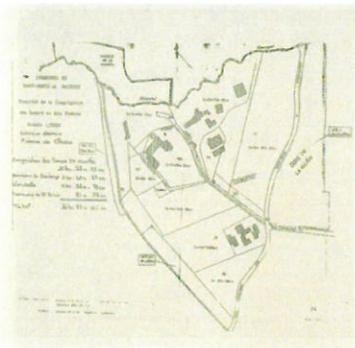


SAINT BRICE

Le mot du Maire



Au cours de l'année 2010, notre commune a été perturbée par de nombreux travaux.

L'assainissement collectif a été réalisé.

Le passage de la fibre optique apporte un énorme progrès à nos habitants.

Avec la piste cyclable Roger Lapébie et la création d'un hôtel restaurant 2 étoiles (dans le cadre d'une entreprise adaptée) sur le site de Semens, notre commune attire de nombreux touristes français et étrangers.

La découverte de nos magnifiques paysages de l'Entre Deux Mers, la dégustation de nos produits locaux (vins, conserves, etc..), la possibilité de se ravitailler dans nos petits commerces (épicerie, pizzeria) sont autant d'opportunités.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous remercier d'avoir su accepter au cours de l'année 2010 toutes ces perturbations dans un bon climat et une très bonne compréhension.

Permettez-moi au nom du Conseil Municipal de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de santé pour l'année 2011.

Serge DURU, maire de Saint Brice

sommaire:

- assainissement. page 3
- eau potable. page 4
- réserve de chasse. page 5
- patrimoine archéologique. page 6
- ADSL. page 7
- l'école. page 8
- économie communale. page 9
- fête communale page 10
- état civil. page 11
- projet page 12
- informations page 13

COMMUNE DE SAINT-BRICE

Dimanche 18 & Lundi 19 Septembre 1910

FÊTE LOCALE

Organisée par les jeunes gens de la commune

Sous les auspices de la Municipalité.

— PROGRAMME : —

Dès l'aurore, des Salves d'Artillerie annoncent

Première Journée — A 4 heures

Ouverture du BAL de JOUR

La somptueuse salle champêtre de M. BERTRAND, de ...

A 8 heures

Illuminations à Giorni

A 8 heures 1/2

Retraite aux flambeaux aux accents de Sambre & ...

A 9 heures

GRAND BAL DE NUIT

Brilliant orchestre composé de 16 musiciens sous la direction de M. Louis ...

Deuxième Journée — A 11 heures du matin

Concert — Audition phonographique (Salle ...)

A 3 heures

de cognac, Jeu de la cruche, Course

A 4 heures 1/2

GRAND BAL DE JOUR

A 7 heures

Projection du BALLON « Quo Vadis ? » qui clôturera la F

SOCIÉTAIRES.

Vu : Le Maire, P. GOURSSIES

Domage que l'humidité, les souris (peut-être) aient sérieusement dégradé cette belle affiche centenaire. Nous avons beaucoup d'efforts à faire avant de mettre en place autant d'animations pour notre fête annuelle !!!!!



ASSOCIATION MELO DANCE

Association dynamique créée depuis septembre 2010,
Mélo Dance propose des cours de danse orientale et d'américain dance
pour les petites (5ans-12ans) et les grandes

DANSE ORIENTALE

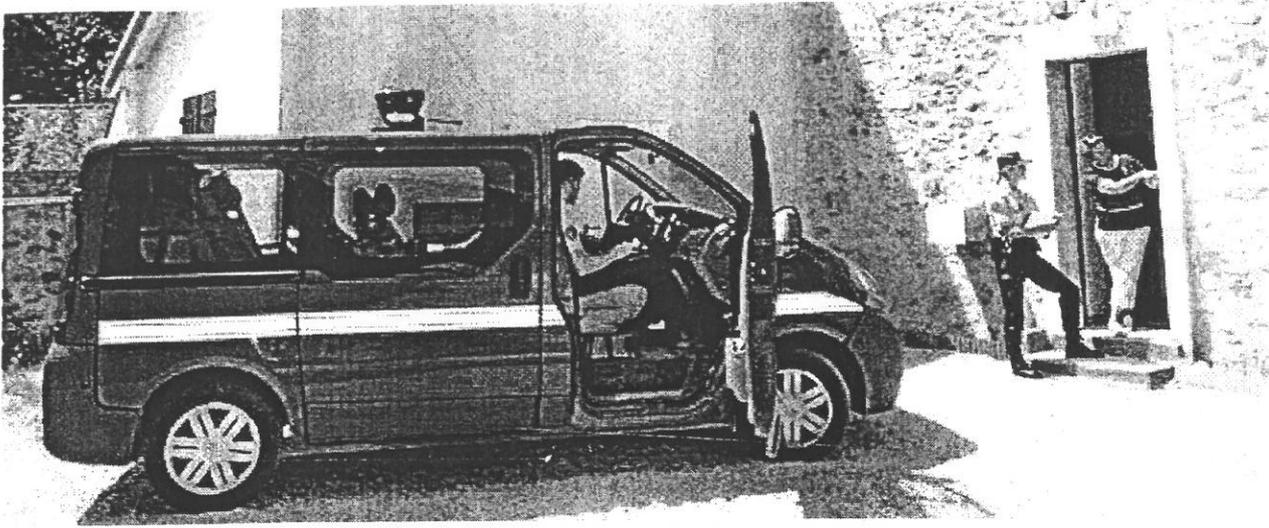
mardi de 18h30 à 19h15 pour les petites
vendredi de 19h à 20h pour les grandes

AMERICAN DANCE

mardi de 19h15 à 20h pour les petites
vendredi de 20h30 à 21h30 pour les grandes

Le vendredi de 20h à 20h30, assouplissements

Pour plus de renseignements, vous pouvez
contacter Amélie au 06 17 98 27 28



Vacances, partir en toute tranquillité

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

Dans la mesure du possible, garez vous dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un « accrochage » avec un véhicule qui vous aurait percuté .

N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Evitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances !

Site Ameli

Vos remboursements santé et un bouquet de services en 1 clic

*Quand a été effectué votre dernier remboursement d'Assurance maladie ?
Vous recherchez un médecin spécialiste près de chez vous ? des informations ou des conseils en matière de santé ou de prévention ?*

Consultez la réponse en ligne sur ameli, le site internet de l'Assurance maladie.

Avec votre compte Ameli, service sécurisé et gratuit, accessible depuis www.ameli.fr :

- consultez en temps réel vos remboursements : consultations, examens, pharmacie, indemnités journalières. Vous avez en + un relevé mensuel. *Malin !*
- suivez vos franchises médicales et votre participation forfaitaire : *pratique !*
- gérez vos démarches en ligne 24h/24 et 7 jours/7 : envoyez un courriel à la Cnam, demandez attestations ou formulaires, commandez votre carte européenne d'Assurance maladie...*Rapide !*

5 minutes pour créer votre compte Ameli

Lors de la 1^{ère} connexion, utilisez votre numéro de sécurité sociale et votre code provisoire envoyé par courrier.

Vous l'avez égaré ? Faites-en la demande sur ameli.fr.
Connectez-vous sur ameli.fr et laissez vous guider.

Avec ameli-direct, accessible depuis www.ameli.fr :

- trouvez le professionnel de santé, l'établissement de soins dont vous avez besoin
- choisissez avant de consulter : informez-vous sur ses coordonnées, actes médicaux pratiqués, spécialités, tarifs, base de remboursement, etc.

Sur le site www.ameli-santé.fr :

- découvrez les conseils santé et les offres de prévention de l'Assurance maladie
- consultez l'information médicale sur les maladies courantes : angine, asthme, diabète, hypertension, oreillons, rougeole, risques cardio-vasculaires ...

De nombreux Girondins ont déjà créé leur compte AMELI. Et vous ?

ASSAINISSEMENT

La station d'épuration communale est terminée.

Elle fonctionne d'ores et déjà au tiers de sa puissance. L'ESAT, la maison de retraite, l'hôtel restaurant y sont raccordés. Le réseau s'étend jusqu'au bourg. Les riverains s'y connectent ou sont en passe de le faire.

La réalisation s'est très bien déroulée. Nous avons eu à supporter quelques désagréments de circulation, tout cela s'est passé avec patience et compréhension.

Le fonctionnement est conforme aux critères demandés. Nous sommes maintenant dans la phase d'exploitation normale.

A noter que ce contrat d'exploitation a été signé avec les communes de Bellebat, Gornac et Saint Brice, ce groupement a permis une optimisation sensible des coûts.

Notre commune se trouve donc maintenant être en conformité avec les contraintes environnementales actuelles. La gestion de l'eau est un problème de plus en plus présent.

La visite de cette station est d'ailleurs proposée aux enfants de nos écoles pour une sensibilisation nécessaire.



INFORMATION SUR L'EAU POTABLE

Nous recevons annuellement une fiche d'information sur l'eau potable émanant du syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM).

Voici un résumé des points clés de cette fiche :

Le territoire concerné : 20 communes sont concernées par le même réseau que le notre, ce qui représente 6375 habitants.

L'exploitation : c'est la société SAUR France qui a la responsabilité du fonctionnement de l'entretien et de la permanence du service. L'eau est distribuée à 2871 abonnés.

La production : un forage et une prise de retenue naturelle ont fourni 506740 m³ d'eau traitée.

Distribution : Les abonnés ont consommé 360938 m³ soit en moyenne 155 litres par habitant et par jour. Compte tenu des fuites (255 km de réseau) et des besoins en eau des différents services le rendement est de 73 % (-1 % par rapport à l'année précédente).

Qualité : Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.

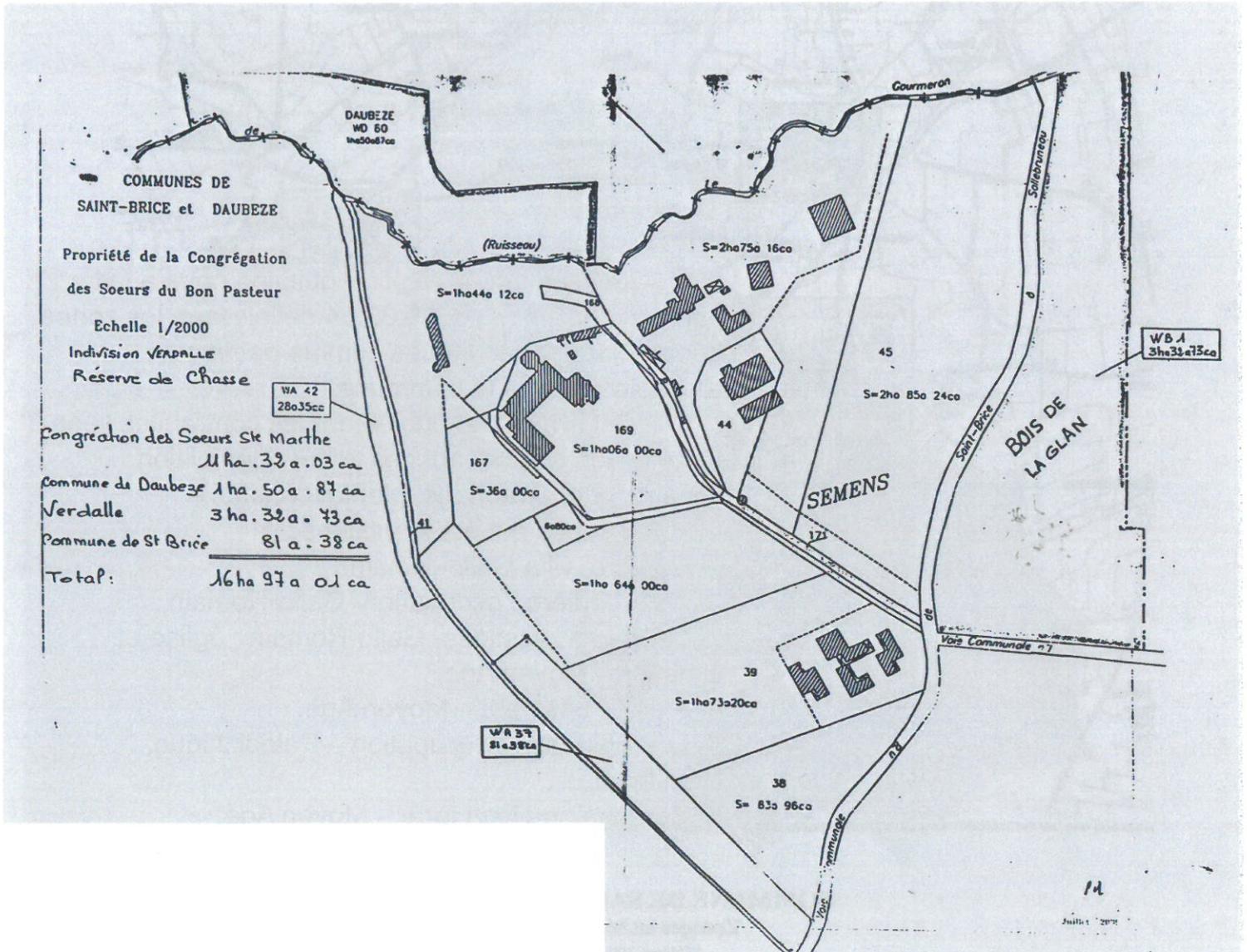


RESERVE DE CHASSE

L'environnement de ce qui constitue maintenant le véritable pôle social de Saint Brice : maison de retraite, ESAT (ancien CAT), hôtel restaurant (entreprise protégée), est dorénavant classé en réserve de chasse. Cette réserve s'étend sur les communes de Daubeze et Saint Brice, sur quasiment 17ha.

Cette démarche a été instruite par la fédération départementale de chasse de la Gironde, représentée par les Présidents des Sociétés de chasse de Saint Brice et Daubeze.

Le Préfet de Gironde a validé cette réserve par arrêté du 22 septembre 2010. Cet arrêté est disponible en mairie.



PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE
Direction régionale des affaires culturelles



Le Préfet de la région Aquitaine nous a fait parvenir l'arrêté n° AZ.09.33.34 définissant les zones géographiques reconnues comme patrimoine archéologique de la commune.

Cet arrêté cite également les contraintes liées à toute action concernant ces zones (démolition, construction, arrachage, plantation, etc..).

6 zones ont été identifiées :

- 1- Bastord, villa-Gallo-romain.
- 2- La Ribadière : occupation- Gallo-Romain.
- 3- Le Bourg : vestiges- Gallo-Romain ; église et cimetière- Moyen Age.
- 4- Floret : bâtiment – Moyen Age.
- 5- Les Boineaux : occupation – Paléolithique, Néolithique.
- 6- Semens : maison forte – Moyen Age.

COMMUNE DE SAINT-BRICE (33)
Zonages archéologiques
(Décret 2004-490)
carte 1/5

ADSL

Une fibre optique raccorde aujourd'hui les équipements téléphone et internet de Sauveterre à un nouveau standard à Saint Brice.

Contrairement à l'ancien câble cuivre, cette fibre ne génère aucune perte de puissance.

La seule petite dégradation résiduelle vient donc uniquement de la liaison cuivre du domicile de chacun au nouveau standard de Saint Brice (les armoires sont visibles à l'entrée Nord du village).

La distance qui nous sépareit du standard de Sauveterre était, suivant les cas, de 5 à 7km, aujourd'hui, elle dépasse rarement 1km de celui de Saint Brice.

Globalement la qualité du signal qui nous arrive actuellement est bien supérieure à celle qui nous parvenait initialement.

C'est ainsi que la connexion internet (ADSL), impossible ou très limitée auparavant, devient accessible avec des performances très honorables, comparables à celles obtenues en ville.

Ce progrès important pour le monde rural fait partie du plan Gironde numérique qui tend à faire disparaître la rupture entre campagne et ville.



L'ECOLE

Le regroupement des écoles pour Castelveil, Coirac, Saint Genis, Martres et Saint Brice est précieux pour les élèves mais aussi pour les villages concernés. A ce titre il fait l'objet de toutes les attentions des cinq communes.

Les effectifs sont relativement stables (113 élèves fin de l'année 2010).

Une nouvelle maîtresse titulaire a été affectée à Saint Brice. Bonne chance pour ce nouveau poste !

Le bus de ramassage scolaire, dernier gros investissement, donne entière satisfaction.

De nouveaux équipements informatiques sont mis en place. L'évolution se poursuit.

Globalement, le dernier conseil de classe montrait, s'il le fallait, que le RPI fonctionne bien, une chance pour nos enfants et nos communes.

Toujours de l'indiscipline dans les cars de ramassage !! Le RPI a été contraint de rédiger un règlement qui sera respecté à la lettre.



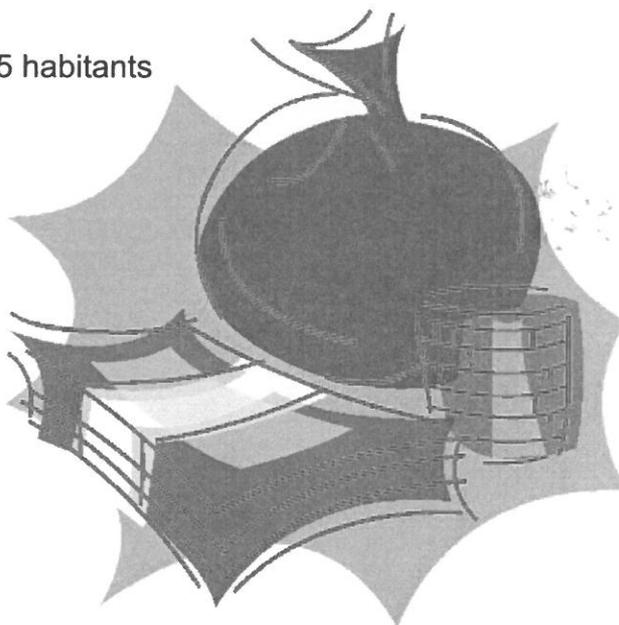
ECONOMIE COMMUNALE

Taxe d'habitation :	7,05%
Taxe foncière :	10,36%
Taxe foncière non bâtie :	33,68%

Le budget s'équilibre à :
153 162,67 Euros en fonctionnement,
40 976,01 Euros en investissement.

Notre économie est animée par :

- 4 artisans,
 - 2 entreprises agricoles,
 - 2 commerces,
 - 1 entreprise de travaux publics,
 - 1 maison de retraite de 42 lits,
 - 1 ESAT de 76 salariés handicapés,
 - 1 hôtel restaurant,
 - 11 viticulteurs,
 - 1 céréalier,
- et toujours 315 habitants



FETE COMMUNALE

Comme tous les premiers dimanches de juin Saint Brice était en fête :
Repas communal, vide grenier, bandas et manège pour les petits.

Globalement une journée bien animée.
Globalement une journée bien appréciée.

La participation au vide grenier est en augmentation, la fréquentation est restée moyenne, il faut dire que la concurrence est rude.

La bandas a remarquablement dynamisé (j'allais écrire dynamité, c'est dire !) l'ensemble de la journée.

Le repas a été égal à lui-même. Une bonne prestation de notre traiteur.

Le petit manège a ravi les petits.



ETAT CIVIL ANNEE 2010

Naissances :



Fernandes Sardinha Adriano né le 10 mars 2010 à Langon.
Durand Gaël né le 7 septembre 2010 à Lormont.



Mariage :

Néant

Décès :



Barbé Christiane veuve Zgroweluk décédée le 22 janvier 2010 à Saint Brice.
Dagnas Solange Adrienne veuve Augier décédée le 28 mars 2010 à Saint Brice.
Lacroix Rosa veuve Gouache décédée le 2 mai 2010 à Saint Brice.
Vergez Gondeine Geneviève veuve Ladouch décédée le 4 juin 2010 à Langon.
Eliautout Claude Jean décédé le 6 juillet 2010 à Langon.
Labout Simone décédée le 29 août 2010 à Saint Brice.
Chauviré Marie Louise décédée le 23 septembre 2010 à Saint Brice.
Blanchefleur Andréé décédée le 26 décembre 2010 à Saint Brice.
Barbe Jean Luc décédé le 27 décembre 2010 à Bordeaux.

PROJET

Notre église se dégrade, des petits travaux sont régulièrement et de plus en plus souvent nécessaires.

En 2011, il serait souhaitable d'entamer un plan global de restauration. C'est bien sur l'argument financier qui sera prépondérant.

Parallèlement à la "chasse" aux subventions, des essais de restauration seront effectués sur un pan de mur intérieur.



INFORMATIONS DIVERSES

*La note d'information de la gendarmerie ci-jointe, à lire

*L'assurance maladie propose de l'information en temps réel, via internet, cela peut-être bien utile dans la vie de tous les jours.

*Info radars, la gendarmerie effectue fréquemment des contrôles de vitesse dans le village, mais aussi à l'entrée et à la sortie.
C'est l'occasion de rappeler à tous les règles de sécurité.

Saint-Brice — Avenue de l'Église.



H. Lapiere, imp - edite